



LALLEU

Réhabilitation et extension des locaux de la mairie et
création d'une médiathèque

COMMUNE DE LALLEU (35)

CCTP lot 14
Peinture - Nettoyage

Maître d'ouvrage

Commune de Lalleu, Mairie

6, rue des Hortensias | 35320 LALLEU

Représentant : M. Ludovic PAPPION (mairie)

02 99 43 12 32 | mairie@lalleu.fr

Maître d'œuvre

Architecte (mandataire) : **Celeste | Gwenaël MASSOT Architecte** (Sarl Gwenaël MASSOT Architecte),

6 rue des Trente - 35000 RENNES

BET Structure : **B.E.T. TCE** , 2C Allée Jacques Frimot- 35000 RENNES

BET Fluides : **ECIE**, Centre Commercial la Forairie, 3 rue Augustin Beauverger -
35300 FOUGÈRES

BET Electricité : **ECIE**, Centre Commercial la Forairie, 3 rue Augustin Beauverger
35300 FOUGÈRES

Bureau de contrôle

ALPES CONTROLES

ZA Beausejour, 4, rue de la Gare

35520 LA MEZIERE

Référent : Aurélien BERTRAND

Tel : 06 45 18 45 91

Coordination sécurité et protection de La santé

ALPES CONTROLES

ZA Beausejour, 4, rue de la Gare

35520 LA MEZIERE

Référent: Karine BURET

Tel : 07 86 56 03 89

SOMMAIRE

I -	TRAVAUX PREPARATOIRES	4
I.1 -	PREPARATION DE CHANTIER	4
I.1.1 -	Installation de chantier	4
I.2 -	DOCUMENTS A FOURNIR	4
I.2.1 -	Etudes d'exécution et détails plans Atelier-Chantier	4
I.2.2 -	Reception des surfaces supports	4
I.2.3 -	Documents de recollement – dossier de ouvrages executes	4
II -	PEINTURE INTERIEURE	5
II.1 -	PEINTURE SUR PAROIS VERTICALES	5
II.1.1 -	Peinture sur subjectiles plâtres (Pièces sèches)	5
II.1.2 -	Peinture sur subjectiles plâtres (Pièces humides)	6
II.2 -	PEINTURE EN PLAFONDS	7
II.2.1 -	Peinture sur subjectiles plâtres (Pièces sèches)	7
II.2.2 -	Peinture sur subjectiles plâtres (Pièces humides)	8
II.3 -	PEINTURE SUR OUVRAGES PARTICULIERS	10
II.3.1 -	Peinture sur canalisations métalliques apparentes	10
II.3.2 -	Peinture sur canalisations PVC	10
III -	DIVERS	11
III.1 -	PRESTATIONS CONNEXES	11
III.1.1 -	Calfeutrement et raccords	11
III.1.2 -	Nettoyage en cours de chantier	11
III.1.3 -	Nettoyage final	12

14.1 - TRAVAUX PREPARATOIRES

14.1.1 - DOCUMENTS A FOURNIR

14.1.1.1 - ETUDES D'EXECUTION

Les études méthodologiques et les détails de plans Ateliers-chantier sont à la charge de l'entreprise. Les plans faisant partie du présent dossier sont des plans techniques précisant les détails. L'entreprise devra réaliser l'ensemble des relevés nécessaires, dans le cadre de la réalisation de ces plans de détails afin de valider le caractère exhaustif des prestations du présent lot, notamment :

- Les détails de finitions de différentes sujétions qui seront mis en œuvre.
- Elle reportera sur les plans les différentes propositions de zones d'intervention à faire valider par la maîtrise d'œuvre.
- Les plans d'exécution sont établis pendant la période de préparation qui suit l'ordre de service d'ouverture du chantier.
- Les détails particuliers.

Une procédure de suivi et de validation de l'ensemble des documents d'exécution sera établie dès la période de préparation en coordination avec l'OPC.

Après l'exécution des travaux l'entrepreneur fournira l'attestation de conformité de mise en œuvre au bureau de contrôle, à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre.

Composants intégrés :

Aucun travail ne pourra être mis en œuvre sur le chantier, sans l'obtention préalable de l'ensemble des avis définitifs favorable (Observations levées) de la maîtrise d'œuvre, du bureau de contrôle, le CSPS, l'OPC et l'ensemble des entreprises en coordinations sur la prestation.

14.1.1.2 - RECEPTION DES SURFACES SUPPORTS

L'entrepreneur devra réceptionner obligatoirement par écrit les supports avant le début de ses travaux. Un document exhaustif identifiant et localisant par pièce graphique l'ensemble des non conformités sera établi par le présent lot. A défaut, l'état des surfaces de pose sera réputée comme conforme, et les adaptations et reprises locales préalable à la parfaite réalisation des prestations, seront à la charge du présents lot.

Coordination des prestations :

Cette réception devra être établie en coordination avec l'acteur ayant réalisé le support. Il devra être réalisé dans les délais préconisés par l'OPC, et si possible avant le repli des équipes du lot ayant réalisé la prestation support.

14.1.1.3 - DOCUMENTS DE RECOLLEMENT – DOSSIER DE OUVRAGES EXECUTES

L'entreprise doit fournir en fin de chantier un DOE ainsi qu'un DEM suivant la nomenclature définie au marché. Ces documents sont à fournir en 4 exemplaires minimum + 1 version informatique déposée sur la plateforme de gestion documentaire.

Constitution des dossiers :

- Nomenclature des documents,

- Plans, notes de calculs et carnets d'armatures des ouvrages réalisés,
- Plans de recollement des ouvrages,
- Notices et fiches techniques,
- Documents d'entretien et de maintenance.

La diffusion aux différents intervenants : Maître d'Ouvrage, Maître d'œuvre. Un exemplaire sera préalablement transmis à la maîtrise d'œuvre pour VISA. L'ensemble des exemplaires des dossiers seront diffusés par l'entreprise après consolidation et prise en comptes des remarques du visa réalisé sur la version initiale.

Voir aussi Cahier des Prescriptions Communes à tous les Lots pour la constitution et transmission des dossiers.

14.2 - PEINTURE INTERIEURE

Nota : Tous les revêtements muraux seront mis en œuvre jusqu'à une hauteur supérieure de 10 cm par rapport au niveau fini des faux plafonds.

14.2.1 - PEINTURE SUR PAROIS VERTICALES

14.2.1.1 - PEINTURE SUR SUBJECTILES PLATRES (PIECES SECHES)

Fourniture et mise en œuvre de deux couches de peinture pour pièces sèches après application préalable de la couche d'impression. Cette prestation intègre une protection des surfaces qui ne sont pas à peindre, notamment les surfaces vitrées, les menuiseries, quincailleries et les différents appareillages.

Cette prestation réalise **une première phase de préparation** du subjectile intégrant notamment :

- Époussetage ;
- couche d'impression ;
- rebouchage & enduit repassé aspect lisse ;
- ponçage et époussetage.

La phase de finition est réalisée par la mise en œuvre de deux couches de peinture lessivable, avec un travail de révision des surfaces entre les deux couches.

Caractéristiques :

Finition support : A : Soignée

Aspect : Satiné lessivable

Teinte : Teinte au choix de l'Architecte dans la gamme standard du fabricant

Type de peinture : Acrylique en phase aqueuse

Eco label : A+ (*Emissions de COV dans l'air à 28 Jours*)

Teneur en COV maximum des produits (g/L) : 1g/L

Référence de qualité :

Les travaux de peinture sur supports préparés font appel à un système technique spécifié par le fournisseur.

Couche d'impression type MOROPRIM SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

Couches de finition type SOYTEX SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

Coordination des prestations :

Réception contradictoire préalable des surfaces avec le lot plâtrerie.

Coordination avec les lots techniques pour finitions des calfeutrements de traversées de réseaux.

Coordination avec le lot Electricité pour protection des différents boîtiers d'appareillages.

Références normatives et réglementaires :

NF DTU 59.1 (P74-201) : Revêtements de peinture

Localisation :

Suivant plan de principe, plans architecte, joints au présent dossier, pour l'ensemble des surfaces verticales du lot platerie des pièces sèches, notamment :

- *Ensemble des cloisons ;*
- *Ensemble des doublages de murs ossatures bois ;*
- *Doublage placo sur surbot béton porteur des murs pailles enduits.*

NB : Aucune peinture n'est prévue sur les parements enduits terre crue

14.2.1.2 - PEINTURE SUR SUBJECTILES PLATRES (PIECES HUMIDES)

Fourniture et mise en œuvre de deux couches de peinture pour pièces Humides après application préalable de la couche d'impression. Cette prestation intègre une protection des surfaces qui ne sont pas à peindre, notamment les surfaces vitrées, les menuiseries, quincailleries et les différents appareillages.

Cette prestation réalise **une première phase de préparation** du subjectile intégrant notamment :

- Époussetage ;
- couche d'impression ;
- rebouchage & enduit repassé aspect lisse ;
- ponçage et époussetage.

La phase de finition est réalisée par la mise en œuvre de deux couches de peinture lessivable, avec un travail de révision des surfaces entre les deux couches.

Caractéristiques :

Finition support : A : Soignée

Aspect : Satiné lessivable

Teinte : Teinte au choix de l'Architecte dans la gamme standard du fabricant

Type de peinture : Résines alkydes en émulsion et acryliques

Eco label : A+ (*Emissions de COV dans l'air à 28 Jours*)

Teneur en COV maximum des produits (g/L) : 2g/L

Résistance à l'abrasion humide : Classe 2

Référence de qualité :

Les travaux de peinture sur supports préparés font appel à un système technique spécifié par le fournisseur.

Couche d'impression type ALKYNEO SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

Couches de finition type ALKYNEO SATIN SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

Coordination des prestations :

Réception contradictoire préalable des surfaces avec le lot plâtrerie.

Coordination avec les lots techniques pour finitions des calfeutrements de traversées de réseaux.

Coordination avec le lot Electricité pour protection des différents boîtiers d'appareillages.

Références normatives et réglementaires :

NF DTU 59.1 (P74-201) : Revêtements de peinture

Norme ISO 11998 : résistance aux frottements humides

Localisation :

Suivant plan de principe, plans architecte, joints au présent dossier, notamment :

- ***Local ménage et sanitaires (en partie haute des murs, au dessus de la faïence).***

14.2.2 - PEINTURE EN PLAFONDS

14.2.2.1 - PEINTURE SUR SUBJECTILES PLATRES (PIECES SECHES)

Fourniture et mise en œuvre de deux couches de peinture pour pièces sèches après application préalable de la couche d'impression. Cette prestation intègre une protection des surfaces qui ne sont pas à peindre, notamment les surfaces vitrées, les menuiseries, quincailleries et les différents appareillages.

Cette prestation réalise **une première phase de préparation** du subjectile intégrant notamment :

- Époussetage ;
- couche d'impression ;

- rebouchage & enduit repassé aspect lisse ;
- ponçage et époussetage.

La phase de finition est réalisée par la mise en œuvre de deux couches de peinture lessivable, avec un travail de révision des surfaces entre les deux couches.

Caractéristiques :

Finition support : A : Soignée

Aspect : Mat lessivable

Teinte : Teinte au choix de l'Architecte dans la gamme standard du fabricant

Type de peinture : Acrylique en phase aqueuse

Eco label : A+ (*Emissions de COV dans l'air à 28 Jours*)

Teneur en COV maximum des produits (g/L) : 30 g/L

Référence de qualité :

Les travaux de peinture sur supports préparés font appel à un système technique spécifié par le fournisseur.

Couche d'impression type ELYOPUR IMPRESSION SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

Couches de finition type EVOLUTEX SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

Coordination des prestations :

Réception contradictoire préalable des surfaces avec le lot plâtrerie.

Coordination avec les lots techniques pour finitions des calfeutrements de traversées de réseaux.

Coordination avec le lot Electricité pour protection des différents boîtiers d'appareillages.

Références normatives et réglementaires :

NF DTU 59.1 (P74-201) : Revêtements de peinture

Localisation :

Suivant plan de principe, plans architecte, joints au présent dossier, pour l'ensemble des surfaces horizontales en plafonds du lot plâtrerie des pièces sèches, notamment :

- ***Local rangement mairie ;***
- ***Local rangement médiathèque.***

14.2.2.2 - PEINTURE SUR SUBJECTILES PLATRES (PIECES HUMIDES)

Fourniture et mise en œuvre de deux couches de peinture pour pièces Humides après application préalable de la couche d'impression. Cette prestation intègre une protection des surfaces qui ne sont

pas à peindre, notamment les surfaces vitrées, les menuiseries, quincailleries et les différents appareillages.

Cette prestation réalise **une première phase de préparation** du subjectile intégrant notamment :

- Époussetage ;
- couche d'impression ;
- rebouchage & enduit repassé aspect lisse ;
- ponçage et époussetage.

La phase de finition est réalisée par la mise en œuvre de deux couches de peinture lessivable, avec un travail de révision des surfaces entre les deux couches.

Caractéristiques :

Finition support : A : Soignée

Aspect : Mat lessivable

Teinte : Teinte au choix de l'Architecte dans la gamme standard du fabricant

Type de peinture : Résines alkydes en émulsion et acryliques

Eco label : A+ (*Emissions de COV dans l'air à 28 Jours*)

Teneur en COV maximum des produits (g/L) : 2g/L

Résistance à l'abrasion humide : Classe 1

Référence de qualité :

Les travaux de peinture sur supports préparés font appel à un système technique spécifié par le fournisseur.

Couche d'impression type ELYOPUR IMPRESSION SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

Couches de finition type EVOLUTEX SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

Coordination des prestations :

Réception contradictoire préalable des surfaces avec le lot plâtrerie.

Coordination avec les lots techniques pour finitions des calfeutrements de traversées de réseaux.

Coordination avec le lot Electricité pour protection des différents boîtiers d'appareillages.

Références normatives et réglementaires :

NF DTU 59.1 (P74-201) : Revêtements de peinture

Norme ISO 11998 : résistance aux frottements humides

Localisation :

Suivant plan de principe, plans architecte, joints au présent dossier, pour l'ensemble des surfaces horizontales en plafonds du lot platerie des pièces humides, notamment :

- ***Local ménage ;***
- ***Sanitaires.***

14.2.3 - PEINTURE SUR OUVRAGES PARTICULIERS

14.2.3.1 - PEINTURE SUR CANALISATIONS METALLIQUES APPARENTES

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture de décoration comprenant une couche de primaire antirouille inhibiteur blanc et deux couches de peinture de finition.

Préparation :

- Nettoyage, dégraissage ;
- Sur zinc et acier galvanisé : application de liquide dérochant pour zinc et galvanisé ;
- Sur aluminium et alliages légers : application d'un acide de dérochage pour surfaces aluminium ;
- Sur cuivre et laiton : application d'acide oxalique dilué, rinçage soigné et essuyage.

Caractéristiques :

- Peinture à base de résine alkyde et d'oxyde de fer micacé.
- Caractéristique : Protection et décoration protection des éléments métalliques
- Subjectile : Métaux non ferreux, zinc, aluminium, cuivre et acier galvanisé ou enrobé.
- Type : Résine alkyde en phase solvant hydrocarbures aliphatiques et aromatiques.
- Aspect : Satiné
- Teinte : Teinte au choix de l'Architecte dans la gamme standard du fabricant

Référence de qualité :

De type ZOLPADER FAC ou techniquement équivalent.

Coordination des prestations :

Coordination avec les lots Serrurerie et Chauffage Ventilation Plomberie.

Références normatives et réglementaires :

Les travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux DTU 59.1 et avis technique du fabricant.

Localisation :

Sur l'ensemble des tuyauteries et canalisations apparentes du projet.

14.2.3.2 - PEINTURE SUR CANALISATIONS PVC

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture de décoration comprenant une couche de primaire d'accroche et deux couches d'une peinture de décoration et de finition sur canalisations PVC.

Préparation :

- Nettoyage, dégraissage ;
- Poncer l'ensemble des surfaces à peindre des tuyaux ;
- Nettoyage des surfaces après ponçage
- Mise en œuvre d'un primaire / sous couche d'apprêt;
- Egrener le primaire

Caractéristiques :

Finition support : A : Soignée

Aspect : Satiné

Teinte : Teinte au choix de l'Architecte dans la gamme standard du fabricant

Type de peinture : Acrylique en phase aqueuse

Teneur en COV maximum des produits (g/L) : 3 g/L

Coordination des prestations :

Coordination avec le Chauffage Ventilation Plomberie pour la mise en œuvre des fixations des réseaux.

Référence de qualité :

Sous couche plastique PVC de chez JULIEN ou techniquement équivalent

Finition avec une peinture Expert PVC de chez V33 ou techniquement équivalent

Localisation :

Sur l'ensemble des tuyauteries et canalisations PVC apparentes du projet

14.3 - DIVERS**14.3.1 - PRESTATIONS CONNEXES****14.3.1.1 - CALFEUTREMENT ET RACCORDS**

L'entrepreneur du lot se doit d'exécuter tous les calfeutrements et raccords des ouvrages mis en œuvre par le présent lot, il se doit aussi de nettoyer toutes les traces et bavures de peinture au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Localisation :

Pour l'ensemble des zones de travaux du projet

14.3.1.2 - NETTOYAGE EN COURS DE CHANTIER

Lot 00 : compte prorata :

Chaque entreprise est chargée du nettoyage de ses propres ouvrages et de l'évacuation de ses gravois,

Dans le cadre du présent lot, l'Entreprise chiffrera le nettoyage "ménager" des différents locaux à savoir :

- . Lavage des sols plastique, peints, carrelés, etc...en accord avec les différents lots concernés,
- . Nettoyage de la quincaillerie,
- . Nettoyage de l'appareillage électrique,
- . Nettoyage des appareils sanitaires et robinetterie,

Y compris toutes sujétions complémentaires et nécessaires.

Particularités :

L'entreprise devra utiliser au maximum des produits biodégradables,

L'entreprise devra fournir une liste des produits utilisés.

L'entreprise prendra tous les renseignements utiles auprès des autres corps d'état sur les produits à utiliser (compatibilité avec les supports, etc.)

Localisation :

Pour l'ensemble du projet

14.3.1.3 - NETTOYAGE FINAL

Le nettoyage se fera en 2 interventions : Pré nettoyage et Nettoyage final.

Ces prestations concernent les travaux de nettoyage définitifs de tous les locaux intérieurs y compris vitrages avant livraison pour réception par le Maître d'Ouvrage.

Nettoyage complet comprenant : lavage, brossage ou époussetage de toutes les vitreries (deux faces) et miroiteries, de tous les plastrons des appareillages électriques et sanitaires, de tous les revêtements plastiques et textiles, sols et murs, nettoyage spécifique du linoléum, de toutes les menuiseries avec leur quincaillerie, et l'intérieur des placards.

Ces opérations seront effectuées avec tous outillages, à sec ou mouillé, sans produits détersifs pour nettoyage ménager courant (et ne présentant aucun risque de corrosion ou détérioration pour un quelconque ouvrage, l'emploi des acides est formellement interdit).

L'Entrepreneur du présent lot devra le remplacement à ses frais, de tous les éléments détériorés ou tachés au cours des travaux de nettoyage.

Compris enlèvement de tous les déchets, gravois, et leurs évacuations aux décharges publiques. Les locaux nettoyés seront fermés définitivement jusqu'au jour de la réception.

En cas de travaux exécutés après nettoyage par un corps d'état, le nouveau nettoyage sera exécuté aux frais de ce corps d'état par l'entrepreneur du présent lot.

Particularités :

L'entreprise devra utiliser au maximum des produits biodégradables,

L'entreprise devra fournir une liste des produits utilisés.

L'entreprise prendra tous les renseignements utiles auprès des autres corps d'état sur les produits à utiliser (compatibilité avec les supports, etc.)

L'entreprise prévoira dans son offre deux nettoyages par bâtiment (un pour les OPR et un pour la réception des ouvrages).

Localisation :

Pour l'ensemble du projet